

Mardi de Gérontopsychiatrie

Place du Service de Médecine légale et sociale du CHUGA En Gérontopsychiatrie

Pr V SCOLAN





Présentation du service

- Médecine légale
 - = Réponses aux missions judiciaires (pénal, civil, juge des tutelles)
 - Activité de consultations des victimes vivantes
 - Activité de thanatologie
 - Avis spécialisés en milieu hospitalier
- Médecine pénitentiaire (unité de consultation)
- Médecine sociale
- Pathologie Mixte (psychiatrie – somatique)

Présentation du service

- Médecine sociale
 - Unité d'hospitalisation (8 lits)
 - Unité de consultation
 - PASS
 - Unité de coordination + Service des tutelles
- Psychiatrie
 - Unité d'hospitalisation (10 lits)
 - Unité de consultation



Service de médecine sociale

- Améliorer les sorties complexes en pérennisant les projets de vie
- Diminuer la durée de séjour en MCO des patients du groupe de population concernée
- Créer un réseau entre le CHU et les différents partenaires extérieurs (Autres établissements de santé, Ville, CCAS, Conseil Général, Métro, les services de tutelles du TGI de Grenoble, partenaires privés)
- Former les équipes aux prises en charges médico-sociales complexes et les sensibiliser à ces situations de handicap social
- Valider des outils médico-économiques et promouvoir la reconnaissance de la précarité dans la prise en charge médicale
 - Activité de recherche (IEP)

Population

- <75 ans, médicalement sortant, et présentant des pathologies multiples (hors oncologie), avec des déficits physiques, psychiques et cognitifs entraînant une dépendance fonctionnelle importante, en situation de (poly)handicap
- présentant les caractéristiques sociales suivantes :
 - Orientation vers des MAS, FAM, ou dérogation pour USLD ou EPHAD, ou relevant d'UPG, UCC ou d'une institutionnalisation en EPHAD sans capacité de financement
 - et/ou ayant un soutien familial insuffisant ou inexistant
 - et/ou en situation de précarité ou de handicap social (ressources financières insuffisantes pour permettre la mise en place de solutions type EPHAD ou aides à domicile rapides en attente de logement adapté).
 - et/ou présentant des retards à la mise en place de ressources administratives, financières ou judiciaires permettant l'élaboration de solution.

Fiche Profil Patients

Critères Unité de coordination

Personnel	<75 ans polypathologique Dépendance fonctionnelle
familial	Isolement
Logement	Fin d'hébergement SDF, logement inadapté Retour compromis
Durée prévisionnelle	Pas de restriction
Démarches sociales	Dossiers multiples à instruire, nécessité une expertise spécialisée Problématique de logement à résoudre
Modalités d'interpellation	AS, Cadre, médecin de l'unité Unité de sortologie

Fiche Profil Patients

Critères Unité d'Hospitalisation

Personnel	<60 ans poly pathologique Dépendance fonctionnelle
familial	Isolement
Logement	Fin d'hébergement SDF, logement inadapté Retour compromis
Durée prévisionnelle	Priorité aux hospitalisations de plus de 3 mois
Démarches sociales	Dossiers multiples à instruire, nécessité une expertise spécialisée Problématique de logement à résoudre
Modalités d'interpellation	AS, Cadre, médecin de l'unité Unité de sortologie

En 2016 unité d'hospitalisation

- 92 patients hospitalisés

sexe	effectif	moyenne	médiane	minimum	maximum
Hommes	62	58.822582	58	29	87
Femmes	30	68.26667	67	30	94

- Niveau de sévérité : 3 et 4
- Diagnostic social principal (code Z complexe):

Diagnosics Principaux

Z740 – Besoin d'assistance du fait d'une mobilité restreinte

Z742 – Besoin d'assistance à domicile, aucun autre membre du foyer n'étant capable d'assurer les soins

Z751 – Sujet attendant d'être admis ailleurs, dans un établissement adéquat

Z7588 – Autres difficultés liées aux installations médicales et autres soins de santé, non classées ailleurs

Z76880 – Sujet ayant recours aux services de santé dans d'autres circonstances précisées, non classées ailleurs



Psychiatrie

- Unité d'hospitalisation = Prise en charge
 - De personnes ayant fait des tentatives de suicide
 - De personnes présentant une intrication de pathologies psychiques et somatiques
- Unité de consultations = Prise en charge
 - suivi médico-psychologique des victimes de violences
 - suivi des personnes ayant fait une tentative de suicide

Profil des patients

- Patients
 - Majeurs
 - Hospitalisés pour prise en charge:
 - Tentative de suicide ou en crise suicidaire
 - Une pathologie somatique intriquée à une pathologie psychiatrique
 - Une pathologie psychiatrique avec des complications somatiques
 - Provenance
 - Service de réanimation, services des urgences du CHU
 - Établissements psychiatriques (CHAI et cliniques de Grenoble)
 - Médecins libéraux (psychiatres+++)

En 2016 unité d'hospitalisation

- 279 patients accueillis

sexe	effectif	moyenne	médiane	minimum	maximum
Hommes	132	58.090908	56	19	92
Femmes	147	55.319729	55	16	96

– 3 Diagnostics principaux

- Episode dépressif sévère avec symptômes psychotiques congruents à l'humeur / sans symptômes psychotiques
- Trouble anxieux et dépressif mixte
- Trouble des conduites alimentaires (restrictifs)

– Racine de GMH

19M02 - Troubles aigus de l'adaptation et du fonctionnement psychosocial

19M11 - Névroses dépressives

19M14 - Troubles bipolaires et syndromes dépressifs sévères

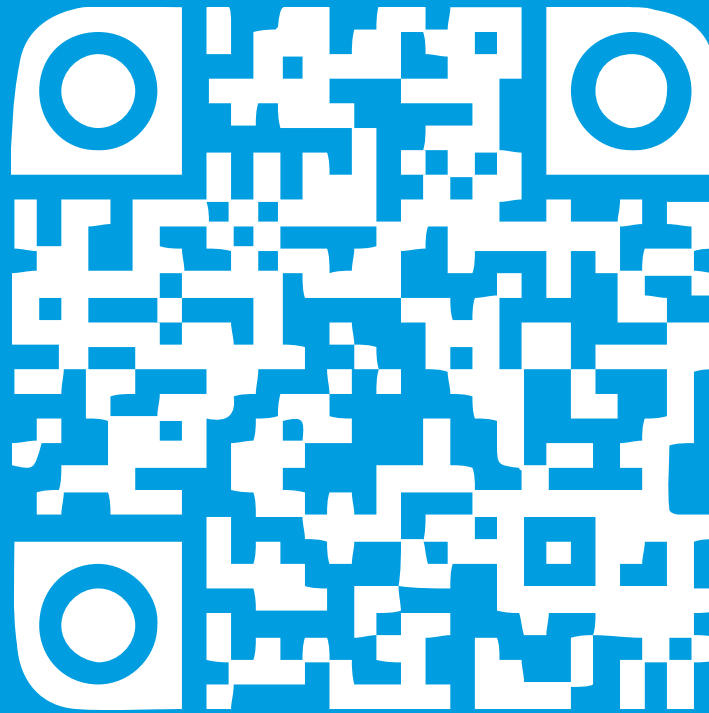
21M10 - Effets toxiques des médicaments et substances biologiques, âge >17 ans

19M16 - Autres psychoses, âge <80 ans

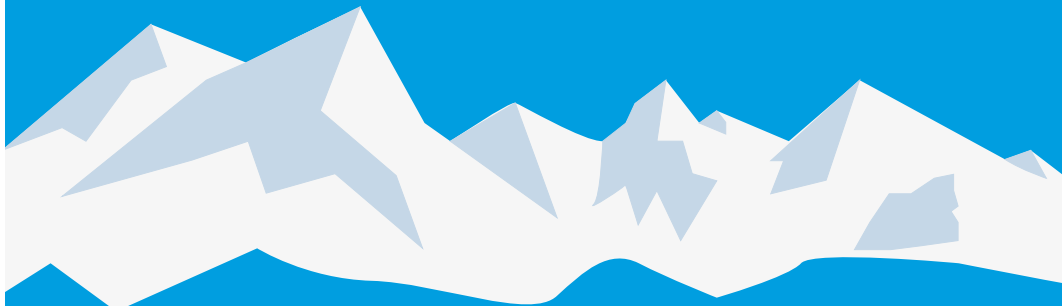


Médecine légale

- Secteur de thanatologie
- Unité de consultations de médecine légale
 - Réponses aux demandes judiciaires : constat
 - Avis spécialisés (collaboration étroite avec le service de pédiatrie)
 - Secteur de psychiatrie médico-légale:
 - Expertise médico-légale (auteurs)
 - Expertise de mesure de protection juridique
- Activité de recherche
 - Secteur thanatologie (laboratoire TIMC-IMAG)
 - Secteur psychiatrie médico-légale (IEP – CERDAP2)



www.chu-grenoble.fr



04 76 76 75 75

CHU Grenoble Alpes, Bd de la Chantourne, 38700 La Tronche